



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSEE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

ANNÉE 1897.



BERNE.

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

1899.

Statistique des communications

Objets de la statistique.	Allemagne.	Autriche.	Belgique.	Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos.	Danemark.
	Exploitation par l'Etat.	Exploitation par l'Etat.	Exploitation par l'Etat.	Exploitation par la Colonie.	Exploitation par l'Etat. ¹⁾
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	681 ¹⁾	204 ¹⁾	17 ¹⁾	4 ¹⁾	— ²⁾
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes souterraines	24.415 ²⁾	—	—	29	— ²⁾
	235	—	—	48	—
Totaux	24.650	—	—	77	—
c. Développement en kilomètres des fils { aériens { en service de réserve souterrains { en service de réserve	195.265 ³⁾	32.414	29.870	216 ²⁾	—
	17.970	186	—	—	— ²⁾
	58.467 ⁴⁾	51.216	102	348 ³⁾	—
	14.379	—	—	30	—
Totaux	286.081	83.816 ²⁾	29.972 ²⁾	594	—
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	1.473 ⁵⁾	—	—	—	—
	931 ⁶⁾	66	—	4 ⁴⁾	7 ³⁾
	14 ⁷⁾	17	—	—	2 ⁴⁾
Totaux	2.418	83	—	4	9
b. Longueur des lignes { aériennes souterraines sous-marines	18.559	7.565	—	6	921
	38 ⁸⁾	—	—	—	— ⁵⁾
Totaux	18.597 ⁹⁾	7.565	—	6	921
c. Développement des fils { aériens souterrains sous-marins	63.506	15.131	11.934	48	1.701
	1.176	—	—	—	—
	—	—	—	—	2
Totaux	64.682 ⁹⁾	15.131	11.934 ⁹⁾	48	1.703
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	706	177	63	3	27
b. Nombre de cabines publiques	701	406	88 ⁴⁾	3	—
c. Nombre de postes d'abonnés	173.280	24.105	12.697 ⁵⁾	210 ⁵⁾	58
Totaux	174.687	24.688	12.848 ⁶⁾	216	85
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	25 ⁷⁾	— ⁶⁾	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints Ingénieurs Chefs d'équipe et monteurs Ouvriers Téléphonistes Facteurs	—	—	26	—	—
	—	—	1 ⁸⁾	—	—
	—	1.750 ⁹⁾	14 ⁹⁾	—	— ⁶⁾
	—	—	225 ¹⁰⁾	—	—
	—	—	176 ¹¹⁾	6 ⁷⁾	—
	—	—	—	—	—
Totaux	—	1.750	466	6 ⁸⁾	—
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	471.486.085	83.803.643 ⁴⁾	26.254.667 ¹²⁾	64.460 ⁹⁾	—
b. Entre abonnés et cabines publiques ou réciproquement	610.369	264.269 ⁵⁾	39.874 ¹³⁾	100 ¹⁰⁾	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non abonné	—	—	—	—	— ⁷⁾
d. Entre cabine publique (non abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non abonné	8.672	93.273 ⁶⁾	860 ¹⁴⁾	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	1.064.335	414.919 ⁷⁾	651.245 ¹⁵⁾	60	—
	587.390	494.091 ⁷⁾	522.100 ¹⁵⁾	2.100	—
Totaux	473.756.851	85.070.195	27.468.746	66.720	—
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	61.561.987 ¹¹⁾	1.017.528	364.958 ¹⁶⁾	32.500	96.047 ⁸⁾
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements b. Conversations sous V. b. c. d. e. c. Recettes diverses	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
	—	3.372.528 ⁸⁾	2.469.430 ¹⁷⁾	13.300 ¹¹⁾	—
	—	1.601.265	10.501 ¹⁸⁾	27 ¹²⁾	— ⁷⁾
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations b. Recettes diverses	—	1.345.105	441.768 ²⁰⁾	—	132.030 ⁸⁾
	—	—	23.775 ²¹⁾	—	—
Totaux	—	6.318.898	2.946.203	13.327	132.030
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	2.271.090	6.741.731 ²²⁾	99.300	860.265
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	—	1.611.322	489.743 ²²⁾	18.000	— ⁹⁾
	—	388.975	359.666 ²²⁾	7.500	486.262
Totaux	—	2.000.297	849.409	25.500	486.262

téléphoniques, année 1897.

Danemark.	Espagne 1896.		Espagne 1897.			France.	Grande Bretagne et Irlande.	Grèce.	Hongrie.
	Exploitation par des C ^{ies} privées. ¹⁾	Exploitation par l'Etat.	Exploitation par des C ^{ies} privées.	Exploitation par l'Etat.	Exploitation par le « Crédit Mercantil. »				
28	11 ¹⁾²⁾	42 ²⁾	12 ¹⁾	—	42 ³⁾	606	— ¹⁾	3 ¹⁾	33 ¹⁾
4.359 ⁹⁾	140	7.380	159	—	7.460	9.804	—	156	1.337
23	—	—	—	—	—	7.114	—	—	—
4.382	140	7.380	159	—	7.460	16.918	—	156	1.337
20.005 ¹⁰⁾	480	35.937	518	—	36.458	32.289	—	312	18.516 ²⁾
38 ¹⁰⁾	—	726	—	—	620	—	—	—	—
10.902 ¹¹⁾	—	—	—	—	—	101.420	—	—	—
2.515 ¹¹⁾	—	—	—	—	—	26.976	—	—	—
33.460	480	36.663	518	—	37.078	160.685	—	312	18.516
26 ¹⁰⁾	—	—	—	—	—	5	10 ¹⁾²⁾	—	16 ³⁾
27 ¹⁰⁾	—	15	—	15	—	786	864 ³⁾	—	30 ⁴⁾
—	—	—	—	—	—	18	3 ³⁾	—	9 ⁵⁾
53	—	15	518	15	—	809	877	—	55
1.484	—	2.089	—	2.089	—	20.255	13.228	—	4.392
—	—	—	—	—	—	388	158 ⁴⁾	—	—
3	—	—	—	—	—	118	132 ⁵⁾	9	—
1.487	—	2.089	—	2.089	—	20.761	13.518	9	4.392
3.024	—	6.227 ⁴⁾	—	6.915	—	51.118	42.047	—	13.270
—	—	—	—	—	—	3.995	871	—	—
4	—	—	—	—	—	472	278	—	—
3.028	—	6.227	—	6.915	—	55.585	43.196	—	13.270
300	11	42	12	—	42	640	—	3	307 ⁶⁾
750	—	32	—	20	32	1.007	—	2	141
16.773	136	11.164	162	—	11.406	43.858 ¹⁾	—	84	9.780
17.823	147	11.238	174	20	11.480	45.505	—	89	10.228
20	—	—	—	—	—	32 ²⁾	—	1	—
14	—	—	—	—	—	131 ³⁾	—	2	—
9	—	—	—	—	—	—	—	1	—
48	—	—	—	—	—	261 ⁴⁾	—	1	—
197 ¹²⁾	—	—	—	—	—	154	—	5 ²⁾	—
714 ¹³⁾	—	—	—	—	—	1.858	—	10	—
38	—	—	—	—	—	76 ⁵⁾	—	—	—
1.040	—	—	—	—	—	2.512	—	20	—
32.763.000	26.280	1.507.667	—	—	—	101.389.600	35.812 ⁶⁾	153.300 ³⁾	23.860.305
40.000	—	28.106	—	—	—	355.542	—	—	1.750
58.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
320	—	27.371	—	—	—	975.053	—	—	66.473
350	—	—	—	—	—	1.087.333	—	—	54.244
32.861.670	26.280	1.563.144	—	—	—	103.807.528	35.812	153.300	23.982.772
640.000	—	—	—	—	—	1.916.966	5.898.247 ⁷⁾	—	312.151 ⁸⁾
Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1.919.316 ¹⁴⁾	—	2.303.835	—	—	2.357.647	9.561.440	—	24.000	—
143.212	603.206 ³⁾	10.848	—	—	12.291	—	2.625 ⁸⁾	—	—
31.752	—	385.000 ⁵⁾	634.961 ²⁾	—	—	2.395.874	3.140.925 ⁹⁾	—	—
1.184	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2.095.464	603.206	2.699.683	634.961	—	2.369.938	11.957.314	3.143.550	24.000	—
8.997.430	—	—	—	—	—	—	—	—	—
984.688	—	—	—	—	—	4.012.212	—	6.400	—
421.300	—	—	—	—	—	7.715.564	—	49.000	—
1.405.988	—	—	—	—	—	11.727.776	—	55.400	—

Statistique des communications

Objets de la statistique.	Sénégal. Exploitation par l'Etat.	Suède. Exploitation par l'Etat.	Suisse. Exploitation par l'Etat.	Tunisie. Exploitation par l'Etat.	Victoria. Exploitation par l'Etat.	Observations.			
I. Réseaux urbains.									
a. Nombre	4	142 ¹⁾	276 ¹⁾	4 ¹⁾	5 ¹⁾	<p>Allemagne. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre. — ²⁾ Non compris 3987 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 3904 kilomètres, un développement de 13.407 km et desservent 9199 postes d'abonnés. — ³⁾ On a employé autrefois des fils d'acier de 2,2 mm de diamètre; actuellement on emploie des fils de bronze de 1,5 ou 1,2 mm. — ⁴⁾ Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 28, 30, 56 ou 112 conducteurs; ils sont revêtus d'une armature en fils de fer et sont posés dans des tubes en fer fondu. — ⁵⁾ Fils de fer de 4 ou 3 mm de diamètre, ou fils d'acier de 2,2 mm, ou fils de bronze de 2,5, 2,0, 1,5 ou 1,2 mm. — ⁶⁾ Fils de fer de 4 mm de diamètre ou fils de bronze de 4,5, 4,0, 3,0, 2,5 ou 2,0 mm. — ⁷⁾ Fils aériens. — ⁸⁾ On emploie les câbles de réseaux urbains (voir obs. 4) ou des câbles spéciaux avec 4 ou 7 conducteurs. — ⁹⁾ Ces lignes et fils sont compris — comme partie du réseau télégraphique — dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — ¹⁰⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ¹¹⁾ Unité de temps: 3 minutes. — ¹²⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 2 du 25 Février 1894, pages 25 et suivantes.</p> <p>Autriche. — ¹⁾ En outre 35 communications particulières et postes téléphoniques. — ²⁾ Lignes à doubles fils 687 km. — ³⁾ La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — ⁴⁾ D'après la moyenne journalière. — ⁵⁾ 25 centimes par conversation de 3 minutes. — ⁶⁾ Y compris 20.183 phonogrammes. — ⁷⁾ 12,5 centimes sans limite de nombre des mots. — ⁸⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 8 du 25 Août 1897.</p>			
b. Longueur { aériennes	65	— } ²⁾	11.777	159	984				
des lignes { souterraines	—	— } ²⁾	88 ²⁾	—	16				
Totaux	65	—	11.865	159	1.000				
c. Fils en { aériens { service	118	41.338 ³⁾	35.366 ³⁾	159 ²⁾	18.424 ²⁾				
{ réserve	—								
km. { souterrains { service	—						—	—	—
{ réserve	—	—	18.829 ⁴⁾	—	—				
Totaux	118	41.338	54.195	159	19.003				
II. Circuits interurbains.									
a. Nombre { intérieurs { fil simple	30	85	56 ¹⁾	7 ¹⁾	22 ¹⁾				
{ fil double	—	718	394 ⁵⁾	1 ¹⁾	35 ¹⁾				
{ internationaux	—	3	5 ⁶⁾	—	—				
Totaux	30	806	455	8	57				
b. Longueur des { aériennes	—	9.247 ⁴⁾	—	416	138				
lignes { souterraines	—								
{ sous-marines	—								
Totaux	—	9.247	—	416	138				
c. Développement { aériens	—	33.963 ⁵⁾	11.570	565	493				
des fils { souterrains	—								
{ sous-marins	—								
Totaux	—	33.963	11.570	570	493				
III. Stations et postes.									
a. Stations centrales	3	734	276	7	13				
b. Cabines publiques	—	25 ⁶⁾	817 ⁶⁾	12	19				
c. Postes d'abonnés	94	31.972	31.435	169	3.088 ⁵⁾				
Totaux	97	32.731	32.528	188	3.120				
IV. Personnel.									
a. Direction centrale	—	46	— ⁹⁾	—	—				
{ Directeurs	—	70 ⁷⁾	59 ¹⁰⁾	—	—				
{ Ingénieurs	—	21	—	—	3				
b. Personnel { Chefs d'équipe	—	800 à 1.300 ⁸⁾	145	— ⁵⁾	11				
des réseaux { Ouvriers	—								
{ Téléphonistes	—					1.927 ⁹⁾	342 ¹²⁾	—	80 ⁷⁾
{ Facteurs	—					—	—	—	—
Totaux	—	—	1.006	—	94				
V. Conversations urbaines.									
a. D'abonné à abonné	—	72.898.500	15.619.172	227.000	—				
b. Abonnés et cabines publiques	—								
c. Remise par facteur à un non abonné	—	11.897	4.343	—	—				
d. Cabine publique (non abonné) et station centrale	—								
e. Télégrammes { départ	545	233.718	105.522	—	—				
{ arrivée	415	200.571	121.148	—	—				
Totaux	960	73.344.686	15.850.185	230.000	—				
VI. Conversations interurbaines.									
Nombre de conversations	—	2.209.618	3.377.763	10.000	—				
VII. Recettes.									
A. Conversations { a. Abonnements	4.180	2.502.925 ¹⁰⁾	1.963.116 ¹³⁾	24.207 ⁶⁾	— ⁸⁾				
urbaines. { b. Conversations (v. b. c. d. e.)	—	—	775.290 ¹⁴⁾	1.335	—				
{ c. Recettes diverses	—	17.586 ¹¹⁾	124.625 ¹⁵⁾	—	—				
B. Conversations { a. Taxes des conversations	—	1.232.252	1.175.947	5.455	—				
interurbaines. { b. Recettes diverses	—	—	—	—	—				
Totaux	4.180	3.752.763	4.038.978	30.997	—				
VIII. Dépenses.									
a. Etablissement antérieur	— ²⁾	15.119.631	—	— ⁵⁾	—				
b. Dépenses de l'année { Personnel	—	663.480	1.158.990	—	—				
{ Matériel	—	2.958.146 ¹²⁾	3.895.592 ¹⁶⁾	—	—				
Totaux	—	3.621.626	5.054.582	—	—				

téléphoniques, année 1897.

Observations.
<p>Belgique. — ¹⁾ Les réseaux sont à fil simple ou à fil double. — ²⁾ Y compris 2606 km d'installations diverses et 56 km de circuits servant à la téléphonie locale du système Van Rysselberghe, mais non compris 574 km de fils conducteurs téléphoniques, dont l'entretien est effectué par l'Administration des télégraphes, mais qui appartiennent à d'autres Administrations. — ³⁾ A savoir: 10.172 km de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne seulement, soit à la téléphonie à grande distance interne et à la téléphonie internationale (dont 6850 km de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 1762 km de circuits spécialement téléphoniques servant exclusivement à la téléphonie internationale (sections belges). — ⁴⁾ Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — ⁵⁾ Ce nombre se décompose comme il suit: 1° 11.236 postes reliés directement à des bureaux centraux, soit 11.162 pour les abonnés et 74 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des Télégraphes; 2° 1461 postes supplémentaires raccordés à des postes primaires compris dans les 11.236 postes dont il est question plus haut, soit 1395 pour des abonnés et 66 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des Télégraphes. — ⁶⁾ En Belgique il existe des abonnements au service téléphonique interurbain interne, au service téléphonique international et aux communications téléphoniques du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer. Au 31 Décembre 1897 il y avait 44 abonnés de la 1^{re} catégorie, 11 de la 2^e et 4 de la 3^e. — ⁷⁾ La direction du service téléphonique est exercée par le Directeur technique des télégraphes; de même un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le Directeur technique). — ⁸⁾ Chef du réseau de Bruxelles. Est compris sous la rubrique « Directeurs et Adjoints ». — ⁹⁾ Contre-maîtres et brigadiers-poseurs. — ¹⁰⁾ 210 hommes et 15 femmes. — ¹¹⁾ 4 hommes et 172 femmes. — ¹²⁾ Chiffre de l'année établi d'après les résultats de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — ¹³⁾ Taxe de fr. 0,25 par conversation de 5 minutes ou moins. Le nombre 39.874 se décompose comme il suit: 38.612 conversations de 5 minutes ou moins et 1262 de plus de 5 minutes jusqu'à 10. — ¹⁴⁾ Avis téléphoniques. Par arrêté royal du 23 Mars 1897 il a été institué, dans le régime intérieur, un service d'avis téléphoniques ayant pour unique objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers désigné. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — ¹⁵⁾ Transmission gratuite. Une taxe de 25 centimes par 100 mots avec minimum de perception de 25 centimes par télégramme est toutefois perçue pour la répétition téléphonique partielle ou intégrale, par les bureaux télégraphiques, de télégrammes dictés par téléphone, quand la répétition est demandée postérieurement aux opérations de la transmission. — ¹⁶⁾ A savoir: 515 avis téléphoniques (taxe 35 centimes, voir observation 14), 260.529 communications du service intérieur (dont 223.500 de 5 minutes ou moins et 37.029 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 103.914 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités taxées pour lesquelles il a été échangé 83.444 communications proprement dites. — ¹⁷⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31; N° 8 du 25 Août 1897, page 176, et N° 12 du 25 Décembre 1897, pages 324 à 331, avec les modifications suivantes: Le tarif des abonnements dans les réseaux de Namur et d'Arlon est le même que celui dans les réseaux de Courtray et Chimay. — Une réduction de trente pour cent sur le prix des abonnements annuels est accordée, dans tous les réseaux et groupes téléphoniques du pays, en faveur des abonnements semestriels pris pour trois années consécutives. — ¹⁸⁾ Dont fr. 217 pour avis téléphoniques. — ¹⁹⁾ A savoir: fr. 329 pour cartes payantes et fr. 400 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — ²⁰⁾ A savoir: fr. 317.421 du service intérieur (dont fr. 33.198 pour abonnements et fr. 180 pour avis téléphoniques) et fr. 124.347 du service international, part belge (dont fr. 12.245 pour abonnements). — ²¹⁾ Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — ²²⁾ Chiffres approximatifs.</p> <p>Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos. — ¹⁾ Réseaux de Saïgon, Cholon, Cap et Pnompenh desservis par des fils de retour (circuit métallique). — ²⁾ Fil de fer de 3 mm, de 2 mm et fil de bronze de 1 mm. — ³⁾ Câble à 14 conducteurs et câble à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb. — ⁴⁾ Fils d'acier de 2 mm. — ⁵⁾ Dont 109 gratuits (postes officiels). — ⁶⁾ Direction commune aux Postes, Télégraphes et Téléphones. — ⁷⁾ Dames. — ⁸⁾ L'autre personnel est commun aux Postes, Télégraphes et Téléphones. — ⁹⁾ Non compris les conversations entre abonnés principaux et abonnés secondaires dont le nombre ne peut pas être indiqué. Il existe 69 postes d'abonnés secondaires. — ¹⁰⁾ Les cabines ont été ouvertes au public le 25 Novembre 1897. — ¹¹⁾ Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,50. — ¹²⁾ Conversation fixée à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25.</p> <p>Danemark. — ¹⁾ Les renseignements sur l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire qui va du 1^{er} Avril 1897 au 31 Mars 1898, tandis que les renseignements sur l'exploitation des Compagnies privées se rapportent à l'année astronomique. — ²⁾ Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — ³⁾ Fils de bronze de 2 à 4 mm. — ⁴⁾ Fil double de bronze de 3 mm pour la communication avec la Suède et de 4 mm pour celle avec l'Allemagne. — ⁵⁾ Les conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes sont employés pour les correspondances téléphoniques. — ⁶⁾ Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — ⁷⁾ Voir statistique des Compagnies privées. — ⁸⁾ Dont 20.871 conversations internationales échangées avec l'Allemagne et la Suède avec un produit de fr. 25.060. Unité de temps 3 minutes. — Tarifs: Les taxes du trafic intérieur varient suivant les distances de fr. 1 à fr. 2,80. Pendant les heures du matin et celles du soir et aux jours de fête pendant toutes les heures de la journée elles sont réduites à fr. 0,70 à fr. 1. — Les taxes du trafic international sont les suivantes: Avec la Suède fr. 2,08 à fr. 4,16 suivant les distances; avec l'Allemagne fr. 3 à 4. — ⁹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples excepté à Copenhague où ils sont desservis par des fils doubles. — ¹⁰⁾ Fils de bronze de 1,5—2,5 mm et fils d'acier de 2,79 mm. — ¹¹⁾ Câbles</p>

Statistique des communications téléphoniques, année 1897.

Observations.

à isolation de papier et de l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — ¹²⁾ Dont 81 à titre permanent; leur salaire est de fr. 155—160 par mois; les ouvriers à titre temporaire ont un salaire journalier de fr. 4 à 7. — ¹³⁾ A savoir: 624 dames et 90 hommes. — ¹⁴⁾ Tarifs. Les abonnements à Copenhague sont ordinairement fixés à fr. 208 par an, tandis qu'ils varient entre fr. 69 et 320 en province. Lorsque les conversations doivent emprunter les circuits interurbains, il est perçu un supplément pour chaque conversation.

Espagne (1896). — ¹⁾ Les réseaux exploités par l'Etat ne servent qu'au service officiel. A part les réseaux urbains et interurbains il existe des circuits indépendants établis par des particuliers, pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire. Ces circuits, à fil simple en acier ou en cuivre dur, étaient en 1896, au nombre de 727 avec 1454 postes et leur développement de fils de 3265 km. — ²⁾ Les abonnés de tous les réseaux sont desservis par des fils doubles. — ³⁾ Redevances au profit de l'Etat, à savoir: fr. 551.163 des Compagnies téléphoniques urbaines, fr. 35.719 de la Compagnie interurbaine et fr. 16.324 des particuliers pour les circuits indépendants. — ⁴⁾ Y compris les troisièmes fils de fer pour les appels. — ⁵⁾ Chiffre approximatif.

Espagne (1897). — ¹⁾ Les réseaux exploités par l'Etat ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid, Saint Sébastien, Saint Ildefonse, etc., pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains. Aussi, mais plus rarement, entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. — A part les réseaux urbains et interurbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits à fil simple en acier ou en cuivre dur, étaient en 1897, au nombre de 732 avec 1464 postes et leur développement de fils de 3277 km. — ²⁾ Redevances au profit de l'Etat, à savoir: fr. 48.876 du «Crédit Mercantil» (société exploitant le réseau interurbain nommé de la zone N. E. de l'Espagne), fr. 569.289 des Compagnies urbaines et fr. 16.796 des propriétaires des circuits particuliers. — ³⁾ Les Compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 32 et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid et Barcelone.

France. — ¹⁾ Y compris 6805 postes supplémentaires. — ²⁾ Personnel de l'Administration centrale des Postes et des Télégraphes, exclusivement affecté au service téléphonique. — ³⁾ Personnel des Administrations départementales, exclusivement affecté au service téléphonique. — ⁴⁾ Dont 110 sont affectés en même temps au service des lignes. — ⁵⁾ Personnel chargé du nettoyage des bureaux.

Grande Bretagne et Irlande. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1897 au 31 Mars 1898. — ²⁾ Fils de cuivre d'un poids de 100, 150, 200, 300, 400, 600 et 800 l. a. par mille. — ³⁾ La longueur des circuits internationaux est de 1246 km, à savoir: 1167 km de lignes aériennes et 79 km de câbles sous-marins. — ⁴⁾ Câbles à plusieurs fils de cuivre d'un poids de 40 à 180 l. a. par mille. — ⁵⁾ Câbles à 4 fils, chaque fil pesant 160 l. a. et couvert de 300 l. a. de guttapercha par mille nautique. — ⁶⁾ Aucun relevé n'a été fait des communications demandées par les abonnés. — ⁷⁾ Chaque conversation interurbaine compte pour une unité indépendamment de sa durée. — ⁸⁾ Ne concerne que les conversations urbaines entre cabines publiques et abonnés (V. b.). — ⁹⁾ Y compris les taxes terminales du Post Office.

Grèce. — ¹⁾ Circuits métalliques avec fils en cuivre dur. — ²⁾ Ouvriers employés à titre temporaire, à fr. 4 à 5 par jour. — ³⁾ Chiffre calculé d'après la moyenne journalière. — ⁴⁾ Il n'y a encore que des conversations entre abonnés.

Hongrie. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples ou par des fils doubles. — ²⁾ Fil d'acier de 1,5 mm de diamètre. — ³⁾ Fils de fer de 5 ou de 3 mm de diamètre, fil d'acier de 1,5 mm ou fil de bronze de 2 mm. — ⁴⁾ Fil de bronze de 2 mm. — ⁵⁾ Lignes aériennes. — ⁶⁾ Dont 255 postes servant en même temps de cabines publiques. ⁷⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ⁸⁾ Unité de temps: 3 ou 5 minutes. — ⁹⁾ La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 57 et 58. — ¹⁰⁾ Dames.

Indes britanniques. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1897 au 31 Mars 1898. — ²⁾ En outre, il existe 401 communications particulières dans 77 localités. — ³⁾ Principalement fils de cuivre dur avec fils de retour. — ⁴⁾ Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — ⁵⁾ Ces renseignements font défaut. — ⁶⁾ Conversion en monnaie française à raison de 1 roupie = fr. 1,6199. Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 93 et suivantes. — ⁷⁾ Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — ⁸⁾ Année financière finissant le 31 Décembre 1897. — ⁹⁾ Réseaux de Bombay, Karachi et Ahmedabad (ce dernier ouvert le 1^{er} Août 1897) exploités par la «Bombay Telephone Co», réseau de Calcutta exploité par la «Bengal Telephone Co» et réseaux de Madras, Moulmein et Rangoon exploités par la «Oriental Telephone and Electric Co». Ces deux dernières sociétés n'ont pas fourni de renseignements sauf en ce qui concerne les stations et postes. — ¹⁰⁾ Non compris 218 postes de communications particulières de la «Bengal Telephone Co» ni 77 communications particulières de la «Oriental Telephone and Electric Co». — ¹¹⁾ Dont 11 dames. — ¹²⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1898, page 179. — ¹³⁾ Y compris fr. 11.009 payés par la «Bombay Telephone Co» au Gouvernement des Indes comme régle. — ¹⁴⁾ Dont fr. 39.265 pour nouvelles constructions.

Statistique des communications téléphoniques, année 1897.

Observations.

Japon. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1897 au 31 Mars 1898. — ²⁾ Réseaux de Tokio, Yokohama, Osaka, Kobé et Kioto. Les abonnés sont desservis par fils simples avec terre. — ³⁾ Fil de cuivre dur N° 17 B. W. G. — ⁴⁾ Câbles à isolation de papier vernis et recouverts de plomb. — ⁵⁾ Fil de cuivre dur N° 12—14 B. W. G. — ⁶⁾ Dont 2 en préparation d'ouverture. — ⁷⁾ Direction générale des télégraphes. — ⁸⁾ Dont 6 directeurs et 3 ingénieurs supérieurs. — ⁹⁾ Tous à titre permanent. — ¹⁰⁾ A savoir: 43 commis, 269 téléphonistes (dont 219 femmes) et 78 employés temporaires. — ¹¹⁾ Jusqu'au 31 Décembre 1897 la conversation de 5 minutes était fr. 0,125. — Depuis le 1^{er} Janvier la taxe est portée à fr. 0,25. — ¹²⁾ Jusqu'au 31 Décembre 1897 la transmission était gratuite. — Depuis le 1^{er} Janvier 1898, on perçoit fr. 0,12 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — ¹³⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, page 98. — ¹⁴⁾ Conversion faite à raison de Yen 0,40 pour un franc.

Luxembourg. — ¹⁾ Tous les réseaux sont reliés entre eux; 27 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — ²⁾ Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — ³⁾ Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 mm. — ⁴⁾ La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — ⁵⁾ 35 centimes par conférence de 5 minutes. — ⁶⁾ 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale comme lettres ordinaires. — ⁷⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — ⁸⁾ Frais de déplacement, vente de matériel, etc. — ⁹⁾ Les communications de réseau à réseau sont gratuites. — ¹⁰⁾ Entretien, extension et amélioration du réseau.

Natal. — ¹⁾ Année financière finissant le 30 Septembre 1898. — ²⁾ Le personnel supérieur est commun avec celui des télégraphes. — ³⁾ A savoir: 2 Européens et 3 Indigènes. — ⁴⁾ Les abonnés payent une taxe fixe annuelle.

Norvège. — ¹⁾ Aucun relevé n'en a été fait. — ²⁾ La plupart des fils téléphoniques sont posés sur les poteaux télégraphiques. — ³⁾ Dont 37 sont aussi des bureaux télégraphiques. — ⁴⁾ Dont 74 sont aussi des bureaux télégraphiques pendant une partie de l'année. — ⁵⁾ Personnel commun aux deux services télégraphiques et téléphoniques. — ⁶⁾ Unité de temps: 3 minutes. — ⁷⁾ La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — ⁸⁾ Non compris les lignes de communication entre les stations centrales (voir II b et c). — ⁹⁾ Y compris 97 km de fils sous-marins. — ¹⁰⁾ Y compris les lignes de communication entre les stations centrales soumises soit à des taxes d'abonnement soit à des taxes de conversations. — ¹¹⁾ Unité de temps: généralement 5 minutes. — ¹²⁾ Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — ¹³⁾ A savoir: fr. 562.667 de frais d'entretien et fr. 903.057 de frais d'établissement.

Nouvelle Calédonie. — ¹⁾ Réseau de Nouméa.

Nouvelle Galles du Sud. — ¹⁾ La direction est confondue avec celle des télégraphes. — ²⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 98 et suivantes.

Nouvelle Zélande. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1897 au 31 Mars 1898. — ²⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 106 et suivantes.

Pays-Bas. — ¹⁾ L'exploitation par l'Etat des circuits intérieurs date du 1^{er} Octobre 1897. — ²⁾ Fil de 2,5 mm de diamètre. — ³⁾ Fil de 4 mm de diamètre. — ⁴⁾ Etablies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — ⁵⁾ Tous les postes d'abonnés des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. — ⁶⁾ La direction est confondue avec celle des télégraphes. — ⁷⁾ Dames. Le personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — ⁸⁾ Y compris le montant de l'achat des circuits intérieurs par l'Etat. — ⁹⁾ Réseaux d'Amsterdam, d'Arnhem et de Rotterdam. — ¹⁰⁾ Y compris 13 employés du réseau d'Arnhem dont la spécification n'est pas donnée. — ¹¹⁾ A savoir: 20 réseaux de la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell et 19 réseaux d'autres exploitations privées. — ¹²⁾ Non compris les lignes et le personnel de la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell, cette Compagnie n'ayant pas fourni de renseignements à ce sujet. — ¹³⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 65 et 66.

Roumanie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1897 au 31 Mars 1898. — ²⁾ Circuit métallique. — ³⁾ Fil de bronze silicieux de 1,5 mm de diamètre. — ⁴⁾ Dont 7 circuits interurbains à fil double servant à la téléphonie du système «Van Rysselberghe» d'une longueur de lignes de 1080 km et d'un développement de fils de 2160 km. — ⁵⁾ En outre, il existe 101 circuits interurbains exploités par les Départements (dont 98 à fil simple et 3 à fil double) d'une longueur de lignes de 557 km et d'un développement de fils de 936 km, ainsi que 21 circuits privés (dont 15 à fil simple et 6 à fil double) d'une longueur de lignes de 46 km et d'un développement de fils de 342 km. — ⁶⁾ La Direction centrale est confondue avec celle des télégraphes. — ⁷⁾ Le personnel des lignes télégraphiques et des ouvriers temporaires prêtent leur concours au service téléphonique. — ⁸⁾ 28 dames et 36 hommes. — ⁹⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistique de 1895, *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897. — ¹⁰⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Russie. — ¹⁾ La Direction centrale est confondue avec la Direction générale des postes et des télégraphes. — ²⁾ Compris dans le produit des abonnements urbains (fr. 3.306.128). — ³⁾ Non compris les réseaux de St-Petersbourg et Moscou. — ⁴⁾ Ces renseignements ne peuvent pas être fournis.

Sénégal. — ¹⁾ Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — ²⁾ Les installations sont faites aux frais des abonnés.

Statistique des communications téléphoniques, année 1897.

Observations.

Suède. — 1) En outre, il existe 11 réseaux, dont 3 dans des villes, exploités par des Compagnies privées, et 139 réseaux, dont 14 dans des villes, exploités par des sociétés mutuelles des habitants, réseaux sur lesquels il n'a pas été fourni de renseignements exacts. — 2) Aucune statistique spéciale n'a été établie. — 3) La huitième partie des abonnés est desservie par des fils simples. Pour les réseaux urbains les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm de diamètre et de fer de 3,2 ou 4,3 mm de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont du système Felten au papier et à l'air, de 50 à 250 fils doubles. — 4) Une partie considérable des fils téléphoniques sont mis sur des lignes télégraphiques. — 5) Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7, 3, 3,3 ou 4,5 mm et de fer de 3,2 ou 4,3 mm de diamètre. — 3561 km sont à fil simple et 30.402 km à fil double. — 6) Ce nombre indique une sorte de stations publiques ouvertes pour des télégrammes téléphonés et pour conversations. En outre, il y a un grand nombre de cabines publiques proprement dites, mais dont aucune statistique n'a été établie; elles sont comprises dans le nombre des postes d'abonnés. — 7) Personnel commun au deux services télégraphique et téléphonique. — 8) 800 en hiver et 1300 en été. Y compris les chefs d'équipe, les monteurs et les facteurs pour lesquels aucune statistique spéciale n'a été établie. — 9) La plupart des télégraphistes sont des dames. — 10) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — 11) Principalement pour des matériaux vendus. — 12) En outre, fr. 1.073.639 de frais d'exploitation proprement dits et fr. 62.770 d'indemnité pour l'exploitation commune sur des lignes privées.

Suisse. — 1) Fils simples pour les lignes aériennes, fils doubles pour les lignes souterraines. — 2) Ce chiffre représente la longueur totale des lignes de câbles; la longueur totale des câbles même est de 496 km. — 3) Ordinairement fil de bronze de 1,25 mm. — 4) Câbles à isolation de papier, armés de fils d'acier, de 27, 54, 104 et 212 âmes doubles. — Les conducteurs doubles des câbles comptés jusqu'ici pour deux fils sont maintenant compris comme fils simples dans l'état ci-contre. — 5) Fil de bronze de 2 et 3 mm. — 6) Fils aériens de bronze de 3 mm. — 7) Les lignes interurbaines et internationales sont comprises dans l'état des réseaux urbains (I. b.). — 8) Y compris les stations communales. — 9) La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — 10) En outre 38 télégraphistes surveillent aussi le service téléphonique. — 11) A savoir: 260 à titre permanent et 200 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 3,50 à 7,50 par jour. — 12) Non compris 429 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — 13) Pour renseignements concernant les tarifs voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes. — 14) La recette pour les télégrammes téléphonés et les phonogrammes s'élevant à fr. 23.677 est comprise dans la statistique télégraphique. — 15) Non compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 1.015.605. — 16) Y compris fr. 382.242 intérêts du compte de construction et de l'inventaire plus fr. 1.167.587 amortissement du compte de construction, dont fr. 213.687 amortissement extraordinaire.

Tunisie. — 1) Réseaux à simple fil. — 2) Fil de bronze silicieux de $1\frac{1}{10}$ mm. — 3) Fils de cuivre de 2 et 2,5 mm, de fer de 3 et 4 mm. — 4) Dans un câble télégraphique. — 5) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — 6) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, page 75.

Victoria. — 1) Doubles fils pour les réseaux de Geelong et Warrnambool et fils simples pour les autres réseaux. — 2) Fil de cuivre dur de 1,65 mm de diamètre. — 3) Une grande partie des fils dans les rues sont des câbles isolés au moyen de coton et de paraffine, enfouis dans des tranchées remplies de sable. — 4) Fils de cuivre dur de 1,65 et 2,11 mm de diamètre sur des poteaux télégraphiques. — 5) En outre, il existe 185 lignes privées non reliées aux stations centrales. — 6) Sous la Direction du «Deputy Postmaster General». Les ingénieurs du télégraphe contrôlent toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques. — 7) Femmes. — 8) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Statistique de 1895 (*Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897) avec les modifications suivantes pour le réseau de Melbourne qui sont entrées en vigueur dès le 1^{er} Octobre 1897: abonnement annuel pour bureaux et usines fr. 225 et pour résidences fr. 125.